

ÉDITION SPÉCIALE

GRAND NARBONNE

Novembre 2020

Le magazine

VITICULTURE

Irrigation : pas une goutte de perdue

p. 22

Institution

Une nouvelle gouvernance pour le Grand Narbonne

p. 6-9





3... Edito

4... Interview de Didier Mouly,

Président du Grand Narbonne

6... La nouvelle gouvernance

du Grand Narbonne

12. Le Grand Narbonne à vos côtés

14. Actu en bref des communes

16. Économie

20. Cadre de vie

33. Équipements du Grand Narbonne

Infos pratiques

LE GRAND NARBONNE,
Communauté d'agglomération
12, boulevard Frédéric Mistral
CS 50 100
11 785 Narbonne CEDEX

Tél. 04 68 58 14 58
Fax : 04 68 58 14 59

contact@legrandnarbonne.com

Ouvert au public de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi

www.legrandnarbonne.com
Facebook.com/GrandNarbonne

Ce magazine est édité par le Grand Narbonne • Directeur de publication : Didier Mouly • Comité de rédaction : service communication • Rédaction : service communication • Secrétariat de rédaction et suivi de production : service communication • Crédits photos : Studio Vost, La boîte noire photography, le Grand Narbonne, avec l'aimable participation des communes du Grand Narbonne

• Photo de couverture : Jean-Michel Aribaud, Président de la cave coopérative de Gruissan, partenaire du projet Irrialt'eau (cf p22)
• Conception, mise en pages : Inconito • RCS Toulouse
B 387 987 811 • ISSN : 2497-3890
• Dépôt légal : octobre 2020 • Tirage : 61 000 exemplaires • Document imprimé par imprimerie De Bourg, une entreprise Imprim'vert®, procédé CtP avec des encres à base végétale.



Proximité et dialogue



Élue depuis quelques mois, la nouvelle équipe que j'ai l'honneur de présider va avoir à cœur de faire comprendre, d'appréhender

l'utilité et le sens d'une communauté d'agglomération. Dernière-née des collectivités territoriales, elle est malheureusement trop souvent méconnue de la population, qui se tourne en premier lieu vers son maire. Notre méthode pour y parvenir : la proximité. Un territoire aux multiples facettes, un territoire pour lequel les habitants ont énormément d'attentes, la proximité et le dialogue sont les réponses appropriées aux défis qui nous attendent. La volonté que j'ai eue ainsi d'aller au-devant de la population dans chacune des communes pour rencontrer les élus et avec eux présenter l'agglomération à l'ensemble des habitants.



RICHESSSE HUMAINE DE NOTRE TERRITOIRE

Il ne s'agit pas là d'un effet d'annonce. Cet engagement est le mien, mais également celui de toute mon équipe. Et il devra l'être sur toute la durée du mandat. À l'heure où la confiance envers les décideurs politiques

“ Notre devoir est, plus que jamais d'être à l'écoute des habitants du territoire ”

ne tient qu'à un fil, où la crise sanitaire contraint plus ou moins durement les liens sociaux, où la crise économique dans le sillage de la crise sanitaire couve et gronde, notre devoir est, plus que jamais d'être à l'écoute des habitants du territoire, qu'ils soient de l'arrière-pays, de la ville centre ou du littoral. Les attentes des uns iront sans doute à l'encontre de celles des autres : le contraire serait surprenant et sans doute même inquiétant. Mais dans cette difficulté réside toute la richesse humaine de notre

territoire. Elle est diverse, variée, à l'image de nos paysages qui façonnent l'identité du Grand Narbonne : le littoral, des petits massifs, la vigne et un patrimoine bâti tout à fait exceptionnel.

FAIRE DE CE TERRITOIRE DE PASSION, UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Faisons de ces différences, une force. Une force pour le développement économique et l'emploi. Dans le Grand Narbonne, il n'y a pas une économie mais des économies où chaque emploi compte et est précieux. Il ne faut délaissier aucune piste de développement tant qu'elle respecte notre territoire. C'est la tâche qui est confiée à la nouvelle gouvernance du Grand Narbonne pour faire de ce territoire de passion, un territoire d'exception !

MAÎTRE DIDIER MOULY

Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne Communauté d'agglomération



Interview du Président

« Maintenir une égalité des communes

Didier Mouly a été élu Président du Grand Narbonne le 15 juillet 2020.

Dans une interview, il pose le cadre de son mandat : méthode de travail, priorités pour l'agglomération.

Vous avez été largement élu le 15 juillet par 57 voix sur 77. Racontez-nous comment vous êtes parvenu à ce résultat.

En 2014, l'élection du Président s'est jouée à très peu de voix. Les six années suivantes ont permis à l'ensemble des élus du territoire d'apprendre à connaître les nouveaux élus de la ville de Narbonne. Pendant la préparation de l'élection municipale 2020, les candidats Nouveau Narbonne à la ville de Narbonne ont rencontré soit des élus qui se représentaient, soit des candidats qui apparaissaient dans la même idée que Nouveau Narbonne. Une fois élu le 28 juin à la ville de Narbonne, et surtout à partir du moment où il y avait confirmation que M. Henri Martin ou M. Guillaume Heras avaient la volonté d'agir pour l'agglomération mais sans briguer la place de Président, j'ai été amené à rencontrer d'autres maires. Le résultat me permet de comprendre que j'ai eu la confiance d'une grande majorité d'élus.

Cela m'oblige à surveiller que je ne dévie pas de cette confiance. Et à maintenir à l'égard des 77 élus communautaires une égalité de relations, une égalité d'étude de leurs dossiers et une égalité des communes entre elles sans que la ville de Narbonne devienne hégémonique.



Vous vous êtes entouré de 15 vice-présidents et 3 conseillers communautaires délégués. Certains pourraient dire que cela fait beaucoup. Que leur répondez-vous ?

Je pense que le territoire du Grand Narbonne est divers, varié et très diversifié. Vous ne pouvez pas avoir les mêmes sujets sur le littoral qu'à l'intérieur des terres ou que sur des massifs. Et il faut donc qu'il y ait une représentation à travers les vice-présidents et à travers leurs délégations. Si on a une seule délégation sur la notion large et générale de l'économie, ou une seule délégation sur la notion large et très complète de la transition écologique ou sur l'emploi, on ne répond pas à cette diversité de territoire.

Qu'est-ce qui a guidé votre choix dans la composition de l'équipe des Vice-Présidents ?

À partir du moment où il y avait une élection avec une majorité forte, je voulais qu'il y

ait un équilibre au sein du territoire. Je ne voulais surtout pas que la ville centre soit plus forte en représentation que certaines parties du territoire, ni que les adjoints de la ville centre soit aussi vice-président au Grand Narbonne, afin qu'ils soient totalement disponibles pour le territoire.

« Je voulais qu'il y ait un équilibre au sein du territoire. »

Vous donnez à Guillaume Heras, le 1^{er} Vice-Président, un statut particulier. Pouvez-vous détailler le fonctionnement du binôme que vous formez avec lui ?

Durant les six dernières années, j'ai travaillé à la mairie de Narbonne, avec Bertrand Malquier, 1^{er} adjoint. C'est un binôme, qui a surpris beaucoup de monde. Mais la jeunesse du 1^{er} adjoint et mon âge plus avancé faisaient que l'équilibre s'est vite trouvé et que l'échange a permis de prendre des décisions



qui correspondaient bien à la fougue de la jeunesse et l'expertise de la vieillesse. Je voulais retrouver à l'agglomération ce type de binôme. Guillaume Heras a l'ancienneté des six ans passés à l'agglomération et a cette jeunesse qui permet de voir l'avenir sous un autre angle que celui que je peux concevoir. Ce binôme va se forger, se mettre en place petit à petit. Aujourd'hui, c'est une volonté d'être tous les deux ensemble pour connaître les différents détails de l'agglomération. Mais c'est aussi travailler ensemble sur des dossiers pour ne pas avoir des prises de décision unilatérale. C'est dans l'échange et dans la notion d'équipe et donc de binôme que l'on peut avoir une meilleure décision, en tout cas mieux comprise par les autres.

Être maire, c'est généralement avoir un grand projet pour le mandat. En tant que président d'agglomération, en avez-vous un pour le Grand Narbonne ?

« Plus qu'un grand projet, je parlerais de leitmotiv : le développement économique et le respect de la nature. »

Ce projet de respect de la nature, c'est tenir compte de la qualité de notre environnement existant et l'améliorer. Je souhaite lutter contre les friches agricoles ; lutter contre l'imperméabilisation des sols en accompagnant les communes, lutter contre la perte de l'eau et l'utilisation à bon escient de l'eau.

Quelle est votre méthode de travail ?

Le Président de l'agglomération, c'est comme le maire de sa commune. Il a une obligation de management. Management avec les élus de sa majorité, management avec ceux de sa liste qui n'ont pas été élus, management avec les équipes qui sont autour de lui et management aussi avec la population. Je m'explique. Un Président d'agglomération ne peut pas travailler seul : il ne peut que travailler avec d'autres élus en leur faisant confiance et en leur donnant la possibilité d'apporter leur pierre à l'édifice de l'agglomération de demain : certes, il y a un binôme Président-1^{er} Vice-président mais il y a aussi les autres Vice-présidents ou conseillers délégués qui ont leur mot à dire. Mais il y

a surtout au niveau de l'agglomération, la volonté, indépendamment de ce que la loi oblige, de travailler avec tous les maires de toutes les communes du Grand Narbonne. Il y a une administration, qui depuis la création de l'agglomération travaille pour ce territoire. Je maintiens ma confiance à l'ensemble de cette administration, simplement en leur donnant mes priorités. Et enfin, il y a la population de cette agglomération qui n'a pas les mêmes attentes ou volontés qu'ils habitent d'un côté ou d'un autre du territoire. Il faut donc vis-à-vis de cette population, faire comprendre que si l'agglomération veut avoir une action sur une partie du territoire, ça va bénéficier à toutes les autres parties du territoire.

Comment allez-vous articuler vos mandats de maire de Narbonne et Président d'agglomération ?

Ayant arrêté mon activité professionnelle au début de l'année 2020, je peux désormais me consacrer entièrement au territoire. Après ce n'est qu'organiser son agenda pour répondre à tout le monde, que ce soit à la ville ou au Grand Narbonne et en faisant certaines priorités. L'articulation entre les deux mandats est simple à faire quand on est disponible pour ces deux mandats. Je n'en privilégierai pas un par rapport à un autre. Ils sont totalement différents mais tous les deux passionnants. Et je ferai tout pour que la notion de territoire soit toujours privilégiée.

La démocratie participative vous tient à cœur. De quelle manière allez-vous impliquer les habitants du territoire à participer à la vie de l'agglomération ?

Il faut que les maires puissent s'exprimer au sein des instances de l'agglomération. La conférence des maires est là pour ça. Trente-sept communes ensemble, ça va être difficile mais il faudra le faire au moins une fois par an. Nous organiserons des réunions par secteur, de manière à ce que les maires puissent être entendus. Je souhaite rencontrer les élus et la population de chaque commune afin d'évoquer les dossiers que l'agglomération pourrait accompagner et leur présenter les services offerts par le Grand Narbonne.

Un plan de relance économique a été lancé par le Grand Narbonne avec des opérations qui ont très bien fonctionné. Envisagez-vous une suite de ce plan en cette fin d'année 2020 ?

Je tiens à remercier l'agglomération de ce plan de solidarité, de relance et de proximité. Vis-à-vis du monde des « entrepreneurs entrepreneurs », c'est-à-dire tous ceux qui sont dans l'action économique, il était opportun de les accompagner. Ça a été très très bien fait. Avec les trois premiers Vice-présidents, nous avons abordé la question de renouveler des actions : il a été décidé d'attendre, car il y a eu une reprise avec la saison estivale mais on risque d'avoir durant l'hiver une chute bien grande. Oui, on poursuivra ce plan de relance ou on l'imaginera différemment en fonction de l'évolution de cette crise économique.



Maître Didier Mouly, Président du Grand Narbonne, et Xavier Belart, Vice-président du Grand Narbonne délégué à l'Économie agricole et viticole, lors de la visite du Domaine L'Herbe Sainte géré par la famille Greuzard, situé sur les communes de Mirepeisset et Sallèles-d'Aude. Une visite en compagnie de Fabienne Martinage, Maire de Mirepeisset.



Mandat 2020 - 2026

La nouvelle gouvernance du Grand Narbonne

Le 15 juillet dernier, la Communauté d'agglomération s'est dotée d'un nouveau conseil communautaire désormais composé de 77 membres qui représentent leur commune. Maître Didier Mouly, maire de Narbonne, a été élu Président du Grand Narbonne. Il sera assisté de quinze Vice-présidents et trois conseillers communautaires délégués dont les délégations ont été attribuées par le Président par arrêté. Le Président, les quinze Vice-présidents et les trois conseillers communautaires délégués forment l'exécutif du Grand Narbonne et se réunissent lors du Bureau communautaire.



Le mercredi 15 juillet 2020, le conseil communautaire d'installation s'est tenu au Parc des Expositions.

Les Vice-présidents



Président du Grand Narbonne

MAÎTRE DIDIER MOULY
Maire de Narbonne



GUILLAUME HERAS
1^{er} Vice-Président en charge des Ressources humaines et des relations sociales, de la Gestion et de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire, du Projet de territoire et du Conseil de développement (CODEV)
Maire de Saint-Marcel-sur-Aude



CHRISTIAN LAPALU
2^e Vice-Président en charge de l'Emploi, de l'Insertion, de l'Économie sociale et solidaire, de la Préservation et de la valorisation du canal du Midi
Maire de Ventenac-en-Minervois



HENRI MARTIN
3^e Vice-Président en charge de la Commande publique et des achats, des Grands projets et des Bâtiments communautaires
Maire de Port-la-Nouvelle



VIVIANE DURAND
4^e Vice-Présidente en charge des Finances et de l'Optimisation des ressources
Maire de Sainte-Valière



MICHEL PY
5^e Vice-Président en charge de la Promotion et du développement touristique, du Littoral, de l'Économie maritime, de la Croissance bleue et des Zones d'activité économique
Maire de Leucate



EMMA BELLOTTI-LASCOMBES
6^e Vice-Présidente en charge de la Politique et de l'Action culturelles
Conseillère municipale, Ville de Narbonne



Les Vice-présidents



FABIENNE MARTINAGE

7^e Vice-Présidente en charge des Services de proximité et de la Relation aux usagers
Maire de Mirepeisset



XAVIER BELART

8^e Vice-Président en charge de l'Économie agricole et viticole
Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne



JEAN-LOUIS RIO

9^e Vice-Président en charge de la Politique du logement, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire
Maire de Bages



JEAN-MARC JANSANA

10^e Vice-Président en charge des Transports, des Mobilités et de l'Intermodalité
Maire de Montredon-des-Corbières



MICHEL JAMMES

11^e Vice-Président en charge du Grand cycle de l'eau, Eau potable et assainissement, GEMAPI, et Gestion des eaux pluviales urbaines
Maire de Sigean



ÉRIC PARRA

12^e Vice-Président en charge de l'Habitat privé, de la Revitalisation des cœurs de ville, de la Politique de la ville, de l'Aide à la rénovation, et de la Politique de soutien au commerce
Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne



JEAN-MICHEL ALVAREZ

13^e Vice-Président en charge de l'Économie et de la relance économique, de l'Innovation, de l'Attractivité de l'enseignement supérieur et de la Formation
Conseiller municipal délégué, Ville de Narbonne



JEAN-MARIE MONIÉ

14^e Vice-Président en charge de la Transition écologique, de la Croissance verte et du Développement durable
Maire de Moussan



ANDRÉ-LUC MONTAGNIER

15^e Vice-Président en charge de la Communication, de la Transition numérique et de la Digitalisation des services
Maire de Fleury d'Aude

Les conseillers communautaires délégués



CATHERINE GOUIRY

1^{er} Conseillère communautaire déléguée en charge des Etangs et des zones humides, de la Préservation des espaces naturels et de la biodiversité, et des Relations avec le Parc naturel régional
Maire de Peyriac-de-Mer



ALAIN VIALADE

2^e Conseiller communautaire délégué en charge de la Sécurité, de la Prévention, de l'Accès aux droits et de la citoyenneté, des Pouvoirs de police communautaire
Maire de Bizanet



JOËL HERNANDEZ

3^e Conseiller communautaire délégué en charge du Pacte de gouvernance, des Relations avec les communes et les territoires voisins, de la Concertation et de la démocratie participative
Maire de Saint-Nazaire-d'Aude





Mandat 2020-2026

Les conseillers communaux



ABED YAMINA
Adjointe au Maire, Narbonne



ALAUX SYLVIE
Adjointe au Maire, Narbonne



ALDEBERT DIDIER
Maire de Vinassan



ALVAREZ MARTINE
Adjointe au Maire, Coursan



**AMBROSINO
JEAN-MARC**
Adjoint au Maire, Port-la-Nouvelle



BASTIE YVES
Maire de Sallèles-d'Aude



BOTHOREL ANOUK
Adjointe au Maire, Cuxac-d'Aude



BOUISSET CYRIELLE
Conseillère municipale déléguée,
Narbonne



BOUSQUET DIDIER
Maire de Raïssac-d'Aude



BREHON BRUNO
Conseiller municipal, Narbonne



CALMON JULIEN
Adjoint au Maire, Narbonne



CALVET JEAN-CLAUDE
Maire de Mailhac



CESAR JEAN-PAUL
Adjoint au Maire, Narbonne



**CHALULEAU
JEAN-PAUL**
Maire d'Ouveillan



**CHARPENTIER
CHRISTINE**
Conseillère municipale déléguée,
Fleury d'Aude



CHING MONIQUE
Adjointe au Maire,
Leucate



CLERGUE GUY
Adjoint au Maire,
Narbonne



CODORNIU DIDIER
Maire de Gruissan



COMBES GEORGES
Maire de Ginestas



**COURRÈGES
JEAN-PIERRE**
Adjoint au Maire, Narbonne



COUSIN SYLVIE
Adjointe au Maire, Narbonne



**DARAUD
JEAN-FRANÇOIS**
Conseiller municipal, Narbonne



DAUZATS CHRISTINE
Adjointe au Maire, Narbonne



DEVIC BERNARD
Maire de Caves



DUPONT MYRIAM
Adjointe au Maire, Argeliers



FABRE ALAIN
Maire de Bize-Minervois



FAGES GILLES
Adjoint au Maire, Sigean



FAURAN JEAN-PAUL
Maire de La Palme



FRÈRE JOSÉ
Maire d'Armissan



GUENFICI ALI
Conseiller municipal, Narbonne



HUYNH-VAN NATHALIE
Conseillère municipale déléguée,
Narbonne



IBANES ALEXANDRA
Conseillère municipale,
Narbonne



JULES JEAN-CLAUDE
Conseiller municipal délégué,
Narbonne



KAISER STÉPHANIE
Conseillère municipale déléguée,
Narbonne



LENOIR ALEXIA
Adjointe au Maire, Gruissan



LOÏS LYDIE
Maire de Villedaigne



LUCIEN GÉRARD
Maire de Treilles



MALQUIER BERTRAND
Adjoint au Maire, Narbonne



**PALMADE-GIMENEZ
MURIEL**
Conseillère municipale, Narbonne



PECH OLIVIER
Adjoint au Maire, Coursan



PENET YVES
Adjoint au Maire, Narbonne



**PINET
MARIE-CHRISTINE**
Adjointe au Maire, Narbonne



POCIELLO JACQUES
Maire de Cuxac-d'Aude



RAPINAT EVELYNE
Adjointe au Maire, Narbonne



RENAULT RÉGINE
Adjointe au Maire, Sigean



RIVEL JEAN-LUC
Maire de Salles-d'Aude



ROCHER EDOUARD
Maire de Coursan



RUDENT YANN
Conseiller municipal, Narbonne



**SAINTE-CLUQUE
NICOLAS**
Conseiller municipal, Narbonne



**SEGUI
JEANNE-MARYSE**
Adjointe au Maire,
Port-La-Nouvelle



TAURAND FRANCIS
Maire de Marcorignan



TEXIER BRUNO
Maire de Portel-des-Corbières



**THERON-CHET
MARIE-CHRISTINE**
Maire de Roquefort-des-Corbières



THIVENT VIVIANE
Conseillère municipale, Narbonne



TUBAU MARCEL
Maire de Pouzols-Minervois



VERGNES MAGALI
Maire de Névian



VICO ALAIN
Adjoint au Maire, Narbonne



VITASSE FLORENCE
Adjointe au Maire, Narbonne



Intercommunalité

Les missions du Grand Narbonne

La Communauté d'agglomération du Grand Narbonne fêtera ses 18 ans le 26 décembre 2020. Initialement composé de 18 communes autour de la ville-centre Narbonne, le Grand Narbonne a progressivement élargi son territoire et compte aujourd'hui 37 communes et plus de 130 000 habitants. Il exerce de nombreuses compétences obligatoires, facultatives et optionnelles pour assurer un service public de qualité, développer l'attractivité économique et l'emploi, améliorer le cadre de vie.

Le Grand Narbonne, c'est

- 37 communes et 130 000 habitants soit un tiers de la population du département de l'Aude
- 50 km de littoral, soit toute la façade littorale du département de l'Aude
- Plus de 22 000 entreprises
- Un budget annuel de 188 M€ (2020) soit 148 M€ en fonctionnement et 40 M€ en investissement
- 403 marchés publics soit 60 M€ par an qui soutiennent l'activité de nombreuses entreprises locales en majorité

Quelles sont les compétences du Grand Narbonne ?

La principale distinction entre communautés et communes concerne l'origine juridique de leurs compétences. Les communes ont une compétence générale, tandis que les communautés détiennent une compétence spécialisée. En d'autres termes, les communautés exercent des compétences uniquement dans la mesure où elles ont été expressément dévolues par les communes membres. À l'inverse, lorsqu'une compétence a été transférée à un groupement, les communes ne peuvent plus intervenir dans ce domaine. Il s'agit du principe d'exclusivité.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Développement économique
- Transports
- Traitement des déchets ménagers
- Eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville et prévention de la délinquance
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Aménagement de l'espace communautaire
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (déléguée aux Syndicat des rivières)

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection de l'environnement
- Équipements culturels et sportifs : Médiathèque, Conservatoire de musique, art dramatique et arts plastiques, Théâtre+ Cinéma scène nationale Grand Narbonne, Espace de liberté, piscine communautaire de Fleury d'Aude

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Pompes funèbres
- Fourrière et refuge chiens et chats
- Fourrière automobile
- Actions culturelles et développement culturel
- Réseaux de communication électronique (délégués au Syaden)
- Bornes de recharges pour véhicules électriques (déléguées au Syaden)





SUPERFICIE

973 KM²

37 COMMUNES

- ARGELIERS
- ARMISSAN
- BAGES
- BIZANET
- BIZE-MINERVOIS
- CAVES
- COURSAN
- CUXAC-D'AUDE
- FLEURY D'AUDE
- GINESTAS
- GRUISSAN
- LA PALME
- LEUCATE
- MAILHAC
- MARCORIGNAN
- MIREPEÏSSET
- MONTREDON-DES-CORBIÈRES
- MOUSSAN
- NARBONNE
- NÉVIAN
- OUVEILLAN
- PEYRIAC-DE-MER
- PORT-LA-NOUVELLE
- PORTEL-DES-CORBIÈRES
- POUZOLS-MINERVOIS
- RAÏSSAC-D'AUDE
- ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES
- SAINTE-VALIÈRE
- SAINTE-VALIÈRE
- SALLÈLES-D'AUDE
- SALLÈLES-D'AUDE
- SIGEAN
- TREILLES
- VENTENAC-EN-MINERVOIS
- VILLEDAIGNE
- VINASSAN



LE GRAND NARBONNE À VOS CÔTÉS

06:00

Ma journée commence

L'eau distribuée puis collectée est un service public assuré par le Grand Narbonne.

LE + DU GRAND NARBONNE :

Réduisez votre consommation d'eau et votre facture grâce aux économiseurs d'eau proposés par le Grand Narbonne pour une participation de 5€. *



08:00

C'est l'heure de l'embauche

Dans une entreprise sur une zone d'activités aménagée par le Grand Narbonne, dans une couveuse, une pépinière, un hôtel d'entreprises du Grand Narbonne ou à IN'ESS voir p30.

07:30

Pour me rendre en classe ou au travail, j'opte pour l'écomobilité

En utilisant Citibus, réseau de transports en commun du Grand Narbonne avec ses 23 lignes de bus qui relient entre elles les 37 communes ou les pistes cyclables.



LE + DU GRAND NARBONNE :

46 bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées sur le territoire.



12:00

Ma pause déjeuner

J'en profite pour faire un cours d'aquafitness ou nager dans le bassin olympique de l'Espace de liberté, équipement de sports et de loisirs du Grand Narbonne ou je déjeune au Resto d'IN'ESS.



19:00

De retour à la maison

Pour un **logement à loyer modéré** ou l'**amélioration de l'habitat privé**, le Grand Narbonne **finance et accompagne** les bailleurs publics, privés et les propriétaires occupants.

LE + DU GRAND NARBONNE :
Rénov'habitat* est le guichet unique pour répondre à **toutes questions sur l'habitat.**



18:00

C'est la fin de journée.

Je passe à la **Médiathèque** pour emprunter **livres, CD, DVD**

LE + DU GRAND NARBONNE :
je réserve au préalable mes ouvrages sur mediatheques.legrandnarbonne.com

Je suis un cours d'arts plastiques, de musique ou de théâtre au **Conservatoire** labellisé à rayonnement départemental.

20:00 Après le repas

Les épluchures de légumes et restes de repas peuvent être jetés dans **des composteurs** proposés aux habitants du Grand Narbonne pour **une participation de 10 ou 30 € *** : autant de déchets qui ne seront pas enfouis et qui seront la base d'un compost pour les plantations.

Les poubelles sont à sortir :

- Les déchets ménagers dans le bac gris
- Tous les emballages, conserves, papiers dans le bac jaune
- Les bouteilles et bocaux dans le bac vert



Facilitez-vous l'agglo !

Avec le Pass agglo, j'ai une seule carte pour me déplacer et pour accéder à toutes les activités proposées par le Grand Narbonne : Citibus, Médiathèque, Conservatoire, Espace de liberté, Fablab à IN'ESS.



* Retrouvez tous les renseignements pratiques sur le Grand Narbonne sur : www.legrandnarbonne.com



ARMISSAN

L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE BIENTÔT SÉCURISÉE



L'avenue de la Méditerranée étant régulièrement inondée lors de fortes pluies, la municipalité d'Armissan a lancé un vaste projet pour sécuriser cet axe qui relie la commune à Narbonne-Plage. Pour ce projet, qui comprend en outre un élargissement de l'avenue et sa mise hors d'eau, la commune est accompagnée par l'agence départementale technique (ADT11) sur les aspects réglementaires liés à la loi sur l'eau et au classement du massif de la Clape. Retardé par la crise sanitaire, le dossier suit cependant son cours et les travaux devraient débuter en fin d'année après la présentation du projet aux riverains et à la population lors d'une réunion publique.

NARBONNE

Permis de louer : près de 350 dossiers traités en un an

Pour lutter contre l'habitat indigne et la dégradation du bâti dans le cœur de ville, la Ville de Narbonne, en partenariat avec le Grand Narbonne, a lancé le dispositif du Permis de louer (voir notre article page 25) sur le quartier de Bourg et une partie de Cité en juillet 2019. Objectifs



partagés : assurer un logement digne aux locataires, lutter contre les marchands de sommeil, améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire. En l'espace d'un an, pas moins de 347 dossiers de demandes de permis de louer ont été déposés auprès de la Ville, dont une douzaine a été refusée. Le permis de louer est obligatoire avant toute mise en location d'une durée de plus de huit mois et après chaque nouvelle location, afin de garantir un logement décent aux nouveaux locataires. Sans permis de louer, le propriétaire s'expose à une amende allant de 5 000 à 15 000 €.

CONTACT :

Direction de l'Hygiène, de la Sécurité et de la Santé
environnementale de la Ville de Narbonne
Espace Mirabeau, 13 rue Benjamin-Crémieux à Narbonne
Tél. : 04 68 90 30 85 - Courriel : hygiene@mairie-narbonne.fr

GRUISSAN

Le compte Instagram @Gruissan

en tête de podium

Avec plus de 21 000 abonnés, le compte Instagram de Gruissan s'offre la première place du classement des collectivités* les plus performantes sur ce réseau social de partage de photographies. Provoquer la photo qui va faire rêver, relève autant de paysages photogéniques que d'une volonté de favoriser les émotions par des aménagements de qualité, de rendre la ville belle avec du design urbain, d'ouvrir l'espace urbain aux artistes, de sauvegarder l'environnement naturel, de renforcer le lien social et la fierté d'appartenir à un territoire. Vous aussi, partagez vos plus beaux clichés avec #gruissanmonamour.



*classement établi par un organisme indépendant, l'Observatoire Social Média des Territoires.
Crédits photos : @manon.b11430 @alicia_rcyrol @domiemimi @__jamaya__
@absolutelyoccitanie @o.kauffmann @axurit91 @gautier.fsl @worldurbanplanning

MONTREDON-DES-CORBIÈRES

UN GESTE POUR LA PLANÈTE

Sensible aux enjeux écologiques et au développement durable, la commune de Montredon-des-Corbières a expérimenté l'extinction de l'éclairage public et adopté la devise « Éteignons le gaspillage ». L'été dernier, l'éclairage public a donc été éteint de 23h à 6h du matin dans une zone à faible circulation. Cette action qui vise à réduire la pollution visuelle, à économiser l'énergie et à réduire la facture énergétique de la commune, a remporté l'adhésion des habitants. Elle sera pérennisée sur le secteur expérimenté et étendu prochainement à d'autres quartiers du village.



FLEURY D'AUDE

Un poumon vert au cœur de Saint-Pierre-la-Mer

Pour améliorer le cadre de vie de ses habitants toujours plus nombreux et de ses touristes, la commune de Fleury d'Aude lance dès cette fin d'année la première tranche de l'aménagement du front de mer. Ces travaux concernent en priorité le centre de la station de Saint-Pierre-la-Mer, autour de la mairie annexe et de l'office de tourisme, la suppression de la bulle* ayant aggravé l'état de l'édifice. C'est ici au cœur de la station qu'un poumon de verdure avec ses pins et ses murets en pierres sèches tels qu'on en trouve dans le massif de la Clape, verra le jour avant la prochaine saison estivale. Cheminement piétonnier, éclairage doux, tables de pique-nique compléteront cet aménagement respectueux des normes environnementales avec notamment la désimpermeabilisation des sols et le recours à une végétation peu gourmande en eau.

*(friche touristique liée au projet d'observatoire marin avorté, lancé en 1989)



CUXAC-D'AUDE

À LA MÉMOIRE DES SOUS-MARINIERS DE LA MINERVE

La commune de Cuxac-d'Aude honore la mémoire de l'un de ses enfants, Marcel Coustal, sous-marinier, disparu avec les membres de l'équipage de la Minerve. Considéré comme l'un des fleurons de la marine française, ce sous-marin, parti en mer pour un entraînement, a sombré le 28 janvier 1968. Plus de cinquante ans après sa disparition, l'épave de la Minerve a été retrouvée et restera le sanctuaire de son équipage. Le rond-point de Cuxac-d'Aude, situé sortie du village en direction de Capestang, porte désormais le nom de Marcel Coustal et l'emblème des sous-mariniers pour que chacun se souvienne. Un moment d'émotion et de souvenir pour Mme Coustal, épouse de Marcel, et de ses proches présents lors de l'événement.



COURSAN

ÉCOPÂTURAGE À L'ÉTANG SALIN



L'étang salin de Coursan est un espace de détente, de sport et de loisirs et un véritable poumon vert classé refuge LPO. Aussi, la municipalité porte une attention particulière à la biodiversité du site. Certaines zones restant enherbées, la commune a fait le choix de mettre à disposition trois hectares de terrain à des propriétaires ou éleveurs afin d'y installer leurs chevaux et ânes. Et pour entretenir les dix-sept hectares de ce site préservé, il a été fait appel à un berger qui a conduit son troupeau de chèvres et de moutons pour de l'écopâturage. Une façon écologique d'entretenir ce site et une animation supplémentaire pour les enfants et les habitants de la commune.

ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES

Le sénat rénové

En plein cœur du village de Roquefort-des-Corbières, « le sénat », ainsi appelé aussi loin qu'on s'en souvienne, est le lieu privilégié de rassemblement des anciens. Cet espace vient d'être rénové. Pour mener ce projet à bien, la commune a sollicité l'avis des principaux intéressés, afin de réaliser un aménagement au plus près de leurs attentes. De nouveaux bancs, des toilettes publiques, un terrain de pétanques, des murets en pierres, un abri et des arbres ont rejoint les cyprès existants. Les travaux ont bénéficié d'une subvention du département de l'Aude, confortant cet espace public désormais rénové dans sa vocation de lieu intergénérationnel, de rencontres et de convivialité.





Plan de relance du Grand Narbonne

Keetiz : bon pour le porte-monnaie et les commerçants !

C'est l'une des mesures du plan de relance économique mis en œuvre par le Grand Narbonne dès la sortie du confinement. La Communauté d'agglomération compte plus de 22 000 entreprises qui ont été impactées par des fermetures administratives et l'arrêt de l'activité économique. Près de 95 % d'entre elles avec moins de dix salariés, certaines travaillant dans le secteur du commerce, de l'artisanat, de l'hôtellerie/restauration, des services, ont été d'autant plus fragilisés par la crise sanitaire. C'est pourquoi le Grand Narbonne, compétent en matière de développement économique, commerce, agriculture et tourisme a mis en place un plan de relance économique de 3,5 M€ dont les premières mesures (2,4 M€) ont été lancées à partir du 1^{er} juin (voir en p17 et 18). Objectif : soutenir les entreprises, encourager la consommation en local et maintenir l'emploi.



AVEC KEETIZ GRAND NARBONNE

Au lendemain du confinement, le Grand Narbonne a souhaité encourager la consommation dans les commerces de proximité avec l'opération Keetiz/Grand Narbonne. Pour cette opération inédite sur le territoire, la Communauté d'agglomération a consacré une enveloppe de 400 000 € et s'est appuyée sur une start up montpelliéraine pour son déploiement. Le principe : récompenser à hauteur de 30% par un système de cagnotte reversée directement sur le compte en banque du consommateur, tout achat chez les commerçants/artisans/producteurs référencés.

UN EFFET VIRAL

En l'espace de quelques jours, près de 2 000 commerces en priorité en cœur de villes et villages et hors grandes enseignes, ont été informés par courrier, puis accompagnés par des ambassadeurs Keetiz pour adhérer à l'opération. Au total, plus de 2 400 commerces de proximité, répartis sur les 37 communes ont pu bénéficier du dispositif. La simplicité d'utilisation de l'application Keetiz, l'effet viral et le pourcentage élevé de **cagnottage**, ont contribué au succès de l'opération et incité à un retour des consommateurs dans les commerces. **L'opération, lancée le 13 juillet jusqu'à épuisement de l'enveloppe à peine un mois plus tard, aura impulsé près de 1,2 M€ de chiffre d'affaires sur le territoire.**



À GRUISSAN

L&L Brasserie : « Keetiz, une opération très simple pour le client et pour nous »

Située sur le port à Gruissan, la brasserie L&L gérée par Marine Rouco n'a pas échappé à la fermeture pendant le confinement. Son commerce était éligible au dispositif de Keetiz Grand Narbonne et comptait parmi les 2 400 commerces référencés. « Début juillet une jeune fille est venue me présenter le principe de l'opération Keetiz-Grand Narbonne à laquelle je me suis inscrite immédiatement. Tout a été très simple. C'était une bonne idée et un bon moyen de relancer l'économie en local. Aussi, nous avons affiché un dépliant en vitrine et laissé quelques exemplaires dans le restaurant. Il reste difficile de savoir exactement qui était bénéficiaire de l'opération Keetiz* (le commerçant n'avait rien à faire pour déclencher le cashback ndlr). Mais cet été, même si la clientèle a été un peu moins nombreuse, elle a eu envie de se faire plaisir, de consommer plus et mieux. » Sans doute un effet Keetiz !

Un Coup de pouce bienvenu

« **J'**ai dû fermer du 15 mars au 2 juin, 6 mois seulement après l'ouverture de mon activité de loisirs », confie Émile Marc, gérant du Trampoline Park à Narbonne qui compte actuellement quatre employés. « La reprise était pleine d'incertitudes, alors quand j'ai vu sur les réseaux sociaux que le Grand Narbonne proposait une aide financière, j'ai aussitôt candidaté. » Émile Marc fait partie des 780 entrepreneurs du territoire qui ont bénéficié du Coup de pouce reprise, un soutien aux frais de fonctionnement lancé par le Grand Narbonne dans le cadre de son plan de relance économique et une aide complémentaire aux plans de soutien engagés par l'État ou la Région.

DE 500 À 1 000 €

Destiné à soutenir la reprise d'activités des artisans, commerçants de proximité et producteurs locaux impactés par la période de confinement, le Coup de pouce reprise est une aide directe de 500 € mise en place en juin 2020 par la Communauté d'agglomération sur les trente-sept communes de son territoire et abondée de 500 € supplémentaires par



la Ville de Narbonne pour les demandes situées à Narbonne. « Faire la demande m'a paru simple et intuitif, j'avais déjà toutes les pièces justificatives et j'ai pu envoyer mon dossier en quelques clics. Le versement de l'aide de 1000 € a été rapide, ce qui m'a permis de régler quelques fournisseurs et de payer des factures », se réjouit Émile.

780 ENTREPRISES AIDÉES

En l'espace de trois semaines seulement, 780 entreprises se sont vues attribuer un Coup de pouce reprise et 450 ont eu une aide doublée par l'intervention de la Ville de Narbonne. Que ce soit pour cause de fermeture administrative ou de baisse de plus de 50 % du chiffre d'affaires sur la période, les demandes émanaient principalement des secteurs de l'hébergement et de la restauration, du commerce, de la construction,

des activités de services et de l'agriculture et ont bénéficié principalement aux entreprises et commerces de Leucate, Gruissan, Fleury d'Aude, Port-la-Nouvelle, en plus de la ville de Narbonne. « Grâce au Coup de pouce reprise et aux aides de l'État, j'ai pu embaucher un apprenti au début de l'été, où l'activité a été relancée », souligne Émile Marc.

En chiffres

- Une enveloppe de 390 000 € du Grand Narbonne et de 225 000 € pour la ville de Narbonne
- 780 entreprises aidées
- 34 communes ont eu au moins 1 entreprise/commerce/artisan indemnisé

DIGITAL

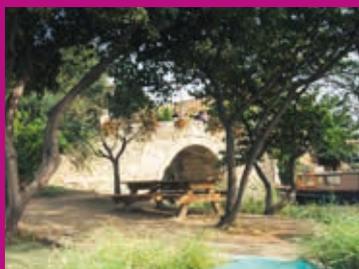
Le Pass e-commerce vous aide à franchir le pas de la digitalisation

La période de confinement a été l'occasion pour les commerçants de réfléchir à leur visibilité sur internet ainsi qu'à la mise en place de nouveaux modes de vente et de distribution. Avec le Pass e-commerce, le Grand Narbonne offre une aide directe de 500€ à la création ou à l'amélioration d'une boutique en ligne, à destination de cent commerçants, artisans ou producteurs locaux ayant un point de vente. En pratique, il suffit de faire sa demande à partir du site ca-grand-narbonne.mgcloud.fr/aides et de joindre le devis correspondant. Avec ce dispositif d'accompagnement et d'aide financière, le Grand Narbonne incite les entrepreneurs à passer au numérique pour développer leur activité et booster leurs ventes. **Rendez-vous vite sur le site du Grand Narbonne : coronavirus.legrandnarbonne.com, rubrique aides aux entreprises, Pass e-commerce.**



Le Somail, fleuron du canal du Midi

À la croisée de Sallèles-d'Aude, Saint-Nazaire-d'Aude et Ginestas, le hameau du Somail est l'une des étapes incontournables du périple des voyageurs du canal du Midi, site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Sa chapelle, sa glacière et son pont emblématique construits il y a 350 ans, ainsi que le charme des chemins de halage attirent chaque année près de 150 000 visiteurs. Le projet d'aménagement et de revalorisation touristique du site porté par le Grand Narbonne et ses partenaires, a pour objectif de préserver ce patrimoine unique, d'organiser les activités fluviales et de développer le potentiel économique de ce site et son rayonnement sur le territoire du Grand Narbonne.



Sophie Elizeon, préfète de l'Aude, a effectué une visite au hameau du Somail le 7 octobre dernier en présence des élus du Grand Narbonne et des partenaires du projet. Les services de l'État ont souligné la qualité de la réhabilitation en cours.

Aménagement

Somail : les travaux anticipés

Le plan de relance du Grand Narbonne comprenait des aides à court et à moyen terme afin de lisser le soutien au monde économique sur 2020-2021. Ainsi, le Grand Narbonne, dans le cadre de son projet d'envergure de réhabilitation et de revitalisation touristique du hameau du Somail, met tout en œuvre pour anticiper des travaux initialement programmés en 2021, avec le soutien de la Région et de l'État. Débutée en 2019, la première tranche des travaux d'aménagement du Somail d'un montant de 2,5 M€ avait pour but de faciliter l'accès, le stationnement et de gérer les flux des visiteurs au sein du hameau. C'est chose faite, le Somail a son aire d'accueil comprenant 92 places de parking, un mobilier urbain discret et 160 arbres. Située à proximité de la maison Bonnal et de son office de tourisme, cette aire marque le

départ du circuit de visite du hameau. Un parc arboré est également en cours de réalisation.

SOUTENIR LE BTP

La phase 2 du projet, d'un montant de 650 000 €, sera lancée dès cet automne. Au programme, la réhabilitation totale d'un bâtiment vétuste à proximité de l'aire d'accueil pour créer un espace de services avec toilettes publiques, la rénovation de l'ensemble des façades de la Maison Bonnal et l'aménagement de son parvis pour mettre en cohérence les axes de circulation. Cette nouvelle phase de travaux se déroulera sur 2020 et 2021, apportant un soutien aux entreprises du bâtiment. À moyen terme, la maison Bonnal rénovée accueillera artistes, artisans d'art et producteurs locaux, un atout supplémentaire pour dynamiser le Somail.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

CENOTOURISME

Un fascinant week-end Vignobles & Découvertes

Parcourir les vignes en VTT, assister à une visite guidée, déguster des vins dans un caveau en toute intimité, pour cette première édition le fascinant week-end Vignobles & Découvertes vous a emmené sur les chemins cenotouristiques de la Narbonnaise, des Corbières, du Minervois et de la Fitounie. Du 15 au 18 octobre, vignerons, restaurateurs, guides, hébergeurs des Vignobles de la Via Domitia en Languedoc ont proposé plus de trente animations gastronomiques, ludiques et sportives. Une occasion de (re)découvrir toute la richesse de nos terroirs et de rencontrer les femmes et les hommes qui les animent. Cette manifestation, qui vise à prolonger la saison touristique et accroître la fréquentation, a été soutenue par le Grand Narbonne dans le cadre de son plan de relance économique, en partenariat avec le Pays Touristique Corbières Minervois.

Prolongez votre week-end sur www.sudlanguedoc-winetrip.fr





Restauration

Les Grands Buffets

Sécurité maximale pour les plaisirs de la table

« **O**n peut continuer à se faire plaisir à condition d'être très très strict sur le respect des gestes barrière ». Avec ces quelques mots, Louis Privat, le patron des Grands Buffets, résume la réouverture de son établissement, véritable institution narbonnaise, qui a eu lieu le 1^{er} octobre après plus de six mois de fermeture. Six mois, c'est le temps qu'il a fallu au 1^{er} Restaurant de France pour opérer des changements structurels pour assurer la sécurité sanitaire des clients et du personnel : mise en place de protections pérennes (écrans en verre devant chaque buffet, séparation entre les tables) ; recrutement de 30 salariés présents à chaque buffet pour trancher, découper les mets et servir les clients ; embellissement de l'établissement avec la création d'une nouvelle salle à manger, le Salon Doré Jean de la Fontaine qui se dévoilera en novembre. Le tout dans le style inimitable des Grands Buffets demandant plus de temps de déploiement que l'installation de simples plexiglas et un investissement important.



3,5 M€ DE TRAVAUX

Pas moins de 3,5 M€ de travaux ont été nécessaires pour réaliser tout cela. « *Un vrai risque* », concède Louis Privat. « *Quand vous faites des travaux, vous ne savez pas quand vous rouvrirez si vous ne serez pas contraint de refermer 15 jours après* ». Pour l'heure, l'optimisme est de mise car le « *rythme de demande de réservation est supérieur à celui du moment où on a dû fermer en mars* ».

Un public visiblement impatient de retrouver les Grands Buffets, qui ont également élargi leur carte, avec, par exemple, l'apparition du

lièvre à la Royale et du plat signature de la Tour d'Argent, le canard au sang : plus de 90 000 réservations ont déjà été effectuées sur les douze prochains mois. La seule épée de Damoclès au-dessus de la tête : une nouvelle annonce de fermeture des restaurants. Louis Privat trouverait une telle décision « *injuste* », estimant qu'un renforcement des règles et surtout un contrôle y seraient préférables.

Renseignements sur
www.lesgrandsbuffets.com



Un protocole sanitaire poussé

En ouvrant le 1^{er} octobre, Louis Privat avait un objectif simple en tête : que le virus ne puisse circuler au sein de son établissement. Pour cela, c'est un véritable arsenal sanitaire qui a été déployé. Tout commence avec la réservation d'une table, qui se fait obligatoirement en ligne : le client doit y laisser ses coordonnées et reçoit par mail la présentation du protocole sanitaire qu'il lui sera demandé de respecter à la lettre. Sur place, le contrôle du port du masque, la prise de température et le nettoyage des mains au gel hydroalcoolique précèdent le passage sous un portique qui assure une désinfection via UV et brume sèche. Vient ensuite l'entrée dans le restaurant en suivant les sens de circulation. Après installation à sa table, pour rejoindre les buffets et en sortir, il faut montrer patte blanche : désinfection des mains avant d'y entrer et une nouvelle désinfection des mains pour quitter cet espace buffets. « *Ces conditions sanitaires optimum ont été présentées au directeur de l'ARS (Agence régionale de santé) et l'ensemble de la profession* », conclut Louis Privat.



Transition énergétique

Le Grand Narbonne, bon élève du tri sélectif



À l'horizon 2025, les collectivités devront avoir franchi le pas de la transition énergétique et réduit l'enfouissement de leurs déchets de 50%. Le Grand Narbonne n'a pas attendu pour travailler sur cette question et a choisi de faire de cette contrainte, une opportunité de développement. Construction d'une chaîne de tri performante à l'Eco-pôle Suez/Grand Narbonne, renforcement du tri sélectif, valorisation des déchets, ont guidé les actions et les investissements menés par la Communauté d'agglomération ce qui lui a valu d'être lauréat de l'appel à projets de l'éco-organisme Citéo et de bénéficier d'un soutien technique et financier.

+ 16% DE TRI SÉLECTIF

Trier plus et mieux les déchets c'est possible. Pour preuve, en l'espace de trois ans, les habitants du Grand Narbonne ont trié davantage les papiers et emballages (+16%)

et le verre (+9%). Cette augmentation du recyclage est le fruit de la simplification du geste de tri et de l'élargissement des déchets acceptés, combinés à la mise à disposition de colonnes et bacs de proximité. Les ambassadeurs du tri du Grand Narbonne participent aussi au mouvement grâce à leurs actions de sensibilisation au geste de tri et de prévention des déchets dans les écoles, collèges et lycées, sur les marchés et les événements.

UNE SECONDE VIE POUR NOS DÉCHETS

Avec dix-huit déchèteries, la multiplication des points de conteneurs enterrés, le déploiement de nouveaux bacs et colonnes pour le tri sélectif, la mise en place de colonne pour le textile, tout est mis en œuvre pour faciliter le geste de tri et donner une seconde vie à nos déchets. Une fois collectés, ils sont acheminés au centre de tri de l'Ecopôle

Suez Grand Narbonne. Les encombrants, le bois, le mobilier sont triés et valorisés sur place en de nouvelles matières ou en CSR (voir p 27) tandis que les déchets recyclables rejoignent le centre de tri du Covaldem à Carcassonne pour être triés et recyclés à leur tour en de nouveaux objets.

Pour tout savoir sur le geste de tri, rendez-vous sur legrandnarbonne.com

En chiffres :

- 103 000 tonnes de déchets collectés sur le territoire en 2019, dont 52 000 d'ordures ménagères
- 41 500 en déchèteries
- 9 800 de déchets recyclables



BIODÉCHETS

Les nouveaux composteurs sont en bois

Le saviez-vous ? Notre poubelle contient près de 27 % de biodéchets. Épluchures, restes de repas, fruits et légumes flétris, produits périmés, au lieu de jeter ces déchets à la poubelle, équipez-vous d'un composteur. Le Grand Narbonne met à disposition de ses habitants, des composteurs individuels en plastique et nouveauté, des composteurs en bois. Au prix préférentiel de 10 ou 30 € selon leur contenance, ces composteurs individuels vous permettront de réduire le poids de votre poubelle et de faire votre propre compost.

Les centres techniques du Grand Narbonne vous accueillent :

- À Narbonne, 89, rue Antoine Becquerel, le vendredi de 9h à 13h
- À Ginestas : 19 route de Mirepeisset, le vendredi de 9h à 12h
- À Sigean : chemin du Recobre, les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 11 h et de 14h à 16h

Munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'un chèque.



Économie circulaire

Les vieux meubles ont de l'avenir

Un matelas devenu trop petit pour les enfants, une bibliothèque bancale, un canapé démodé, les vieux meubles ont tendance à prendre beaucoup de place dans les maisons. Avant de vous en séparer, ayez le bon réflexe ! Ce vieux mobilier peut sans doute être donné à des proches ou à une association, revendu dans un vide-grenier ou customisé. Et quand bien même vous devez le déposer en déchèterie, le Grand Narbonne lui offre un nouvel avenir.

UN PARTENARIAT AVEC ÉCO-MOBILIER

La Communauté d'agglomération s'est associée à l'éco-organisme Éco-mobilier pour le traitement et la valorisation des déchets d'ameublement. Depuis septembre, Éco-mobilier a déployé, dans quatre déchèteries du territoire des bennes dédiées à la collecte de tous types de meubles, de la chaise au canapé en passant par la literie. Ces déchets, déjà acceptés en déchèteries, sont désormais déposés dans les



Guillaume Heras, Vice-Président du Grand Narbonne en charge des Ressources humaines et des relations sociales, de la Gestion et de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire, du Projet de territoire et du Conseil de développement (CODEV), Maire de Saint-Marcel-sur-Aude et Vincent Bousquet, Responsable régional Sud-Est Écomobilier lors de la présentation de la démarche Ecomobilier à la déchèterie route de Lunes à Narbonne.

caissons Éco-mobilier, libérant de la place dans les bennes de tout-venant où ils étaient jusque-là collectés.

MA TABLE EN STRATIFIÉ A DE LA VALEUR

Éco-mobilier prend également en charge le transport des bennes jusqu'au centre de tri de l'Écopôle Suez/Grand Narbonne. Les déchets de meubles passent ensuite sur la chaîne de tri mécanisée où ils seront pré-broyés, criblés, triés avant d'être valorisés en matières : fer, aluminium, plastique mais aussi en panneaux de particules pour faire de nouveaux meubles. Les mousses de canapés ou de matelas sont

valorisées en énergie et transformées en combustible solide de récupération (CSR). Ce combustible alimente en partie les chaufferies des cimenteries Lafarge à Port-la-Nouvelle. La boucle est bouclée.

À terme, le partenariat avec Éco-mobilier prévoit :

- le déploiement des bennes dans les 18 déchèteries,
- 1 500 tonnes de déchets de mobilier collectées et traitées.



RECYCLAGE DES TEXTILES

Bientôt 130 colonnes de collecte de textile

Déposer ses vêtements et chaussures dans une colonne de recyclage de textile va devenir encore plus simple. Le Grand Narbonne, qui disposait de 80 colonnes de recyclage textile sur son territoire, les a remplacées et relookées en 2019 et en ajoute encore cette année pour atteindre 130 unités. Avec l'appui de Philtex and recycling, le Grand Narbonne fait du recyclage de textile, un geste citoyen et solidaire. Les vêtements, linge et chaussures en bon état sont proposés à la vente en seconde main et à prix modiques. Une boutique verra bientôt le jour sur le territoire, avec à la clé, la création d'emplois. Le textile restant sera quant à lui transformé en CSR (voir article ci-dessus). Avec ces deux solutions de valorisation, Philtex and recycling parvient à valoriser de 95 à 99 % de la matière collectée. Le Grand Narbonne espère atteindre 400 tonnes de déchets textile recyclés par an, soit une progression de plus de 30 %.



Économie de l'eau

Irrigation : pas une goutte de perdue

8 millions de mètres cubes d'eau sont rejetés dans la nature après avoir été traités dans les 32 stations d'épuration du Grand Narbonne. Alors que les épisodes de sécheresse impactent chaque année les productions viticoles et agricoles, l'idée de la réutilisation de cette manne a germé. Pour étudier cette solution, le Grand Narbonne, en tant que co-financier et partenaire, a porté le projet Irrialt'eau, première expérimentation en France de la réutilisation d'eau en sortie de station d'épuration en partenariat avec l'INRA (Pech rouge Gruissan et le laboratoire de biotechnologie de l'environnement), la cave coopérative de Gruissan, Veolia et l'entreprise Aquadoc.

TROIS ANS DE TESTS

Pendant trois ans, deux parcelles situées en AOP la Clape et en zone maritime ont été irriguées avec de l'eau de différents types (eau potable, brute ou traitée) et analysées par les chercheurs de l'INRA (photo). Conclusion : la qualité des sols, des nappes phréatiques et du vin produit ne présentent aucune différence. Ces résultats sont porteurs d'espoirs pour le monde viticole comme s'en félicite Jean-Michel Aribaud, Président de la cave coopérative



Herman Ojeda (à droite) et Nicolas Saurin, directeur de l'INRA Pech Rouge dans l'une des parcelles où ont été effectués les tests d'irrigation. 49 hectares de l'INRAE seront bientôt irrigués par de l'eau traitée en sortie de station d'épuration. L'irrigation sera gérée à l'aide de bornes d'irrigation connectées et la mise en place de capteurs au niveau des parcelles, pour une gestion optimisée et raisonnée de l'eau.

de Gruissan : « *ce projet a nécessité du temps, lié aux aspects techniques, à l'acceptabilité du grand public et beaucoup d'énergie de tous les partenaires. L'irrigation à partir des eaux traitées en sortie de station d'épuration est vitale pour la santé de notre vignoble, et sa pérennité.* »

80 HECTARES IRRIGUÉS À TERME

Le projet Irrialt'eau, après autorisation de la préfecture, pourrait passer rapidement à l'étape de déploiement. À partir de la station d'épuration de Narbonne-Plage, le

Grand Narbonne installera les équipements de traitement de l'eau. En parallèle, la création des réseaux d'irrigation collectifs permettra aux vignes du périmètre d'être alimentées par l'eau retraitée. La mise en service de ce système d'irrigation équipé de bornes connectées devrait démarrer à la fin du premier semestre 2021 sur une quarantaine d'hectares, puis être déployé sur les quarante hectares restants. L'INRAE, les viticulteurs de la cave de Gruissan, de la cave de Coursan et le Conservatoire du Littoral en seront les principaux bénéficiaires.



15 hectares irrigués sur les vignobles de Cap Leucate

Une autre expérimentation assurée par BRL, l'Agence de l'eau et la cave de Cap Leucate a été menée sur les eaux traitées de la station d'épuration de Roquefort-des-Corbières du Grand Narbonne durant plus de deux ans. Le procédé de traitement de l'eau mis au point, les infrastructures sont désormais en place et permettent l'irrigation de 15 hectares des vignobles de Cap Leucate.



Cycle de l'eau

Eau : gestion sur-mesure pour chaque commune

Le Grand Narbonne a pour mission d'alimenter en eau potable de façon permanente et en quantité suffisante, ses trente-sept communes.

Deux moyens de gestion de la distribution en eau sont utilisés :

- la gestion en régie, le Grand Narbonne gère ainsi l'eau et l'assainissement pour 23 communes et le hameau du Somail
- la délégation de service public, dans ce cas le Grand Narbonne confie à une entreprise extérieure cette gestion : Veolia et/ou BRL.

Pour toute question relative à l'eau potable et à l'assainissement vous devez contacter le gestionnaire de votre commune.

Régie des eaux

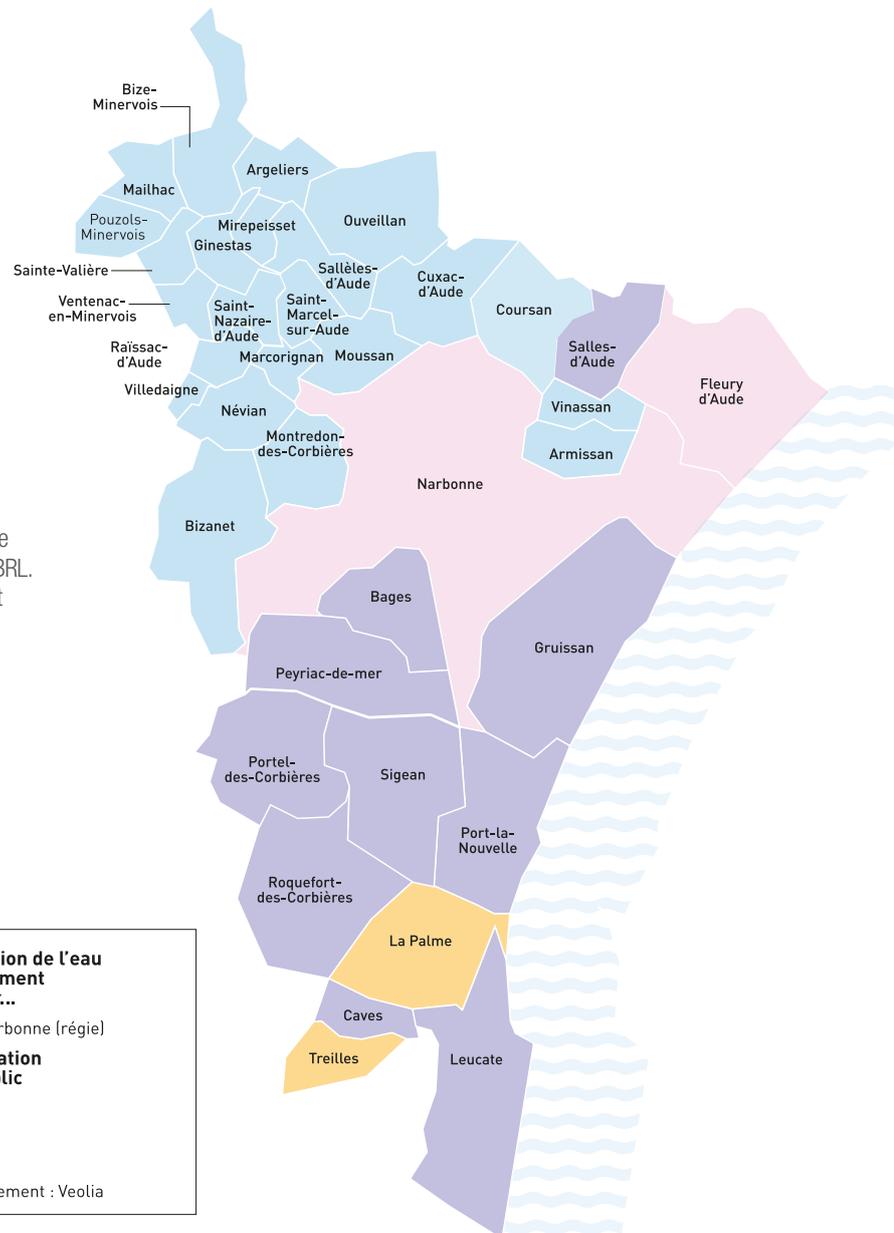
32 avenue Gustave Eiffel
ZAE La Condamine
11110 Coursan
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
9h-12h et 13h30-16h30.
Tél. 04 68 33 83 27
www.regiedeseaux.
legrandnarbonne.com

Veolia

14 rue Béranger
11100 Narbonne
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
8h30-12h et 14h-16h30
(sauf vendredi après-midi)
Tél. 09 69 32 93 28
www.service.eau.veolia.fr

BRL

Mateille 11430 Gruissan
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
8h-12h et 14h-17h
190, av. Jean Moulin
11210 Port-la-Nouvelle
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
9h-12h et 14h-16h30
Tél. 04 68 75 21 50
www.brle.brll.fr



→ La distribution de l'eau et l'assainissement sont gérés par...

● Grand Narbonne (régie)

... ou en délégation de service public

● Veolia

● BRL

● Eau : BRL

Assainissement : Veolia

COMMUNES EN RÉGIE

L'agg'l'eau en un clic

C'est nouveau ! Pour répondre aux attentes des abonnés des communes dépendant de la régie du Grand Narbonne et faciliter leurs démarches liées à la gestion de leur abonnement eau/assainissement, la Communauté d'agglomération a créé un portail web qui offre de nombreux services. Une demande d'ouverture ou de fermeture de compte ? De raccordement aux réseaux ? Besoin de payer sa facture ? De suivre sa consommation d'eau ? Pour tout cela, plus besoin de se déplacer à la Régie des eaux du Grand Narbonne située à Coursan, ni de téléphoner. Vous pouvez gérer toutes les questions relatives à votre abonnement depuis chez vous grâce au site internet regiedeseaux.legrandnarbonne.com. L'abonné peut aussi obtenir des informations générales notamment sur la qualité de l'eau, l'assainissement, ou encore sur la GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.



Guichet unique

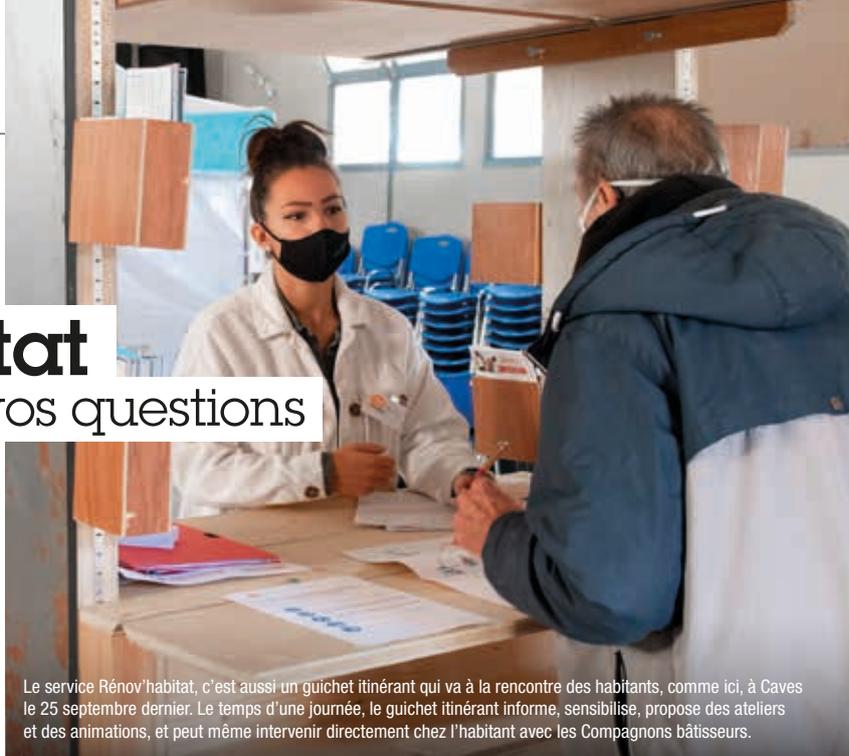
Rénov'habitat répond à toutes vos questions

C'est le point d'entrée unique créé pour apporter des solutions et faciliter les démarches concernant l'habitat. Vous voulez rénover durablement votre maison ou valoriser votre façade ? Vous avez besoin d'adapter votre logement pour pouvoir l'habiter plus longtemps ? Vous souhaitez faire l'acquisition d'une maison ? Vous allez louer votre maison ? Ou encore votre logement présente des risques pour votre sécurité ou votre santé ?

Rénov'habitat conseille, oriente, et propose un accompagnement technique, administratif et financier selon la nature du projet.

DES EXPERTS À VOTRE SERVICE

Outre ses propres techniciens, Rénov'habitat s'appuie sur l'expertise de ses partenaires (Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE



Le service Rénov'habitat, c'est aussi un guichet itinérant qui va à la rencontre des habitants, comme ici, à Caves le 25 septembre dernier. Le temps d'une journée, le guichet itinérant informe, sensibilise, propose des ateliers et des animations, et peut même intervenir directement chez l'habitant avec les Compagnons bâtisseurs.

de l'Aude), l'Espace Info énergie et les Compagnons bâtisseurs). Ainsi, à la Maison des services au public du Grand Narbonne, Rénov'habitat et ses partenaires accueillent le public en rendez-vous individuel lors de permanences et proposent aussi des animations gratuites telles que des ateliers d'information ou de formation. Le guichet se délocalise également dans les communes pour plus de proximité.

Rénov'habitat

- Maison des services au public du Grand Narbonne, 8 avenue Maréchal Foch à Narbonne
- Un numéro de téléphone unique : 04 68 65 41 68
- renovhabitat.legrandnarbonne.com
- habitat@legrandnarbonne.com

AVANT DE METTRE EN LOCATION SON BIEN

Le Permis de louer pour une location de qualité



Le permis de louer est un dispositif gagnant-gagnant qui permet de sensibiliser et d'accompagner les bailleurs et qui garantit au locataire un logement de qualité. Onze communes du Grand Narbonne expérimentent ce dispositif géré par Rénov'habitat à Bize-Minervois, Caves, Coursan, Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, La Palme, Marcorignan, Sigean, Roquefort-des-Corbières, Saint-Marcel-sur-Aude. La ville de Narbonne assure elle-même la gestion du permis de louer (voir p 14-15). Pour chaque commune, un périmètre a été établi au sein duquel toute mise en location doit faire l'objet d'une demande de permis de louer. En pratique, le bailleur doit déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location (document Cerfa N°15652*01 téléchargeable sur www.legrandnarbonne.com et sur www.narbonne.fr et fournir le dossier de diagnostic technique pour le logement). Une fois le dossier complet, les techniciens du Grand Narbonne ou de la ville de Narbonne font une visite du logement afin d'analyser les critères de sécurité et de salubrité. La décision est transmise au propriétaire au plus tard un mois après le dépôt du dossier. En cas de refus, le propriétaire doit effectuer les travaux demandés. Une mesure qui vise à éradiquer l'habitat indigne.

Plus d'informations sur renovhabitat.legrandnarbonne.com et sur narbonne.fr rubrique Permis de louer



Mission centres anciens

Des aides financières pour rénover sa façade

Pour redonner tout leur charme aux façades, le Grand Narbonne a mis en place l'Action façade, un dispositif d'aide à la rénovation du patrimoine architectural des cœurs de ville. Si vous habitez le centre ancien de l'une des quatorze communes éligibles (Bizanet, Bize-Minervois, Caves, Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, Mirepeisset, Montredon-des-Corbières, Névia, Peyriac-de-Mer, Portel-des-Corbières, Roquefort-des-Corbières, Sigean, Ventenac-en-Minervois, Villedaigne), vous pouvez bénéficier gratuitement de l'accompagnement technique de l'architecte-conseil du Grand Narbonne et d'aides financières pouvant aller jusqu'à 60 % du montant des travaux et sans condition de revenus.

PRIORITÉ AUX TECHNIQUES TRADITIONNELLES

Sur les conseils de l'architecte, vous pourrez engager les travaux les plus



adaptés à votre immeuble ou maison dans le respect de son architecture d'origine. Le Grand Narbonne peut attribuer des subventions avec une priorité aux projets de réfection favorisant les techniques et matériaux traditionnels et durables. Un partenariat entre le Grand Narbonne et la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) permet de former régulièrement des artisans locaux aux réhabilitations traditionnelles et de renouer avec ce savoir-faire nécessaire à la sauvegarde de l'identité de nos villages. Un atout pour nos artisans.

À Névia, les deux premières rénovations

C'est à Névia que les deux premiers projets de l'Action façade ont vu le jour. Deux propriétaires ont utilisé ce dispositif, près de la mairie, et ont pu rénover leurs façades avec des techniques traditionnelles. Ces rénovations s'inscrivent dans le périmètre de cœur de ville défini par la commune de Névia en collaboration avec le Grand Narbonne. En incitant ses habitants à recourir à cette action du Grand Narbonne, la municipalité souhaite amplifier le projet de réaménagement de la place du village.

Plus d'info - Rénov'habitat :
04 68 65 41 68
habitat@legrandnarbonne.com

LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

Comment faire sa demande de logement social ?

Pour faciliter les demandes de logements sociaux, l'État a mis en place un formulaire unique (Cerfa n°14069*01), téléchargeable sur le site service-public.fr, ou à retirer en mairie, à la préfecture ou auprès des bailleurs sociaux. Une fois validée, votre demande est automatiquement inscrite dans le système national d'enregistrement de la demande de logement social et visible par les bailleurs sociaux. Ils seront susceptibles de vous contacter si un logement correspondant à votre profil se libère. Une attestation d'enregistrement vous est remise après le dépôt du dossier. Elle contient un numéro unique d'enregistrement et la date de dépôt de votre demande. Ce numéro est valable un an. Si aucun logement ne vous est proposé avant la fin de ce délai, vous êtes invité à renouveler votre demande, sans devoir refaire un nouveau dossier complet. Attention, un dossier non renouvelé est annulé.





Qualité du service public

Qualité et respect, maîtres mots des Pompes funèbres du Grand Narbonne

In initialement municipales, les Pompes funèbres sont devenues communautaires à la création de la Communauté d'agglomération en 2003, les élus du Grand Narbonne ayant souhaité maintenir un service funéraire accessible au plus grand nombre avec un service de qualité, digne et respectueux des attentes des familles.

UNE CERTIFICATION AFNOR

Depuis 2014, les Pompes funèbres du Grand Narbonne sont certifiées par la norme NF de l'AFNOR, pour la qualité du service et des prestations fournis. Une certification renouvelée tous les deux ans, qui garantit aux familles un service professionnel et humain. Respect des règles déontologiques, clarté et précision des informations fournies, qualité de l'accueil et de l'accompagnement des

familles, déroulement des cérémonies, suivi et gestion des hommages rendus, chaque étape est encadrée et menée dans le respect des procédures prévues selon le référentiel de la norme NF 407 et EN 15017 Services Funéraires - Organisation d'obsèques de l'AFNOR. Cette certification est également un gage d'amélioration permanente des services car les Pompes Funèbres sont contrôlées et évaluées chaque année.

PRÉVOIR L'AVENIR

Des contrats obsèques sur-mesure

Prévoir ses obsèques à l'avance, c'est soulager ses proches et son entourage de l'organisation de ses obsèques et ainsi les décharger de tous problèmes matériels et financiers dans ces moments difficiles. Cela permet aussi de s'assurer que ses volontés seront respectées et que tout se déroulera selon ses souhaits. Les agents des Pompes funèbres du Grand Narbonne conseillent, accompagnent dans les démarches et peuvent proposer des solutions de prévoyance comprenant l'organisation des obsèques selon ses volontés, la prise en charge des frais funéraires et une assistance complète pour l'entourage.



Le Funérarium du Grand Narbonne

Composé de quatre salons funéraires avec salon de recueillement individuel, d'un jardin et d'espaces communs, le funérarium du Grand Narbonne est un équipement communautaire à la disposition de tous les opérateurs funéraires du territoire. Il est accessible aux familles endeuillées 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Le Funérarium du Grand Narbonne :
51, voie des Élysiques à Narbonne
Tél. 04 68 58 54 36

Les Pompes funèbres
du Grand Narbonne :
51, voie des Elysiques
11100 Narbonne
Tél. 04 68 42 88 77
24h/24 et 7 jours/7

Ouverture au public : du lundi
au vendredi, 8h-12h et 14h-18h
Le samedi, 9h-12h et le
dimanche, 9h-10h



Réseau Citibus

Voyagez malin avec la Citadine 2

Dernière-née du réseau Citibus, la Citadine 2, navette gratuite qui dessert le centre-ville de Narbonne, est entrée en service en septembre. La Citadine 2 propose un circuit complémentaire à celui effectué par la Citadine 1, et vise à améliorer les déplacements quotidiens des usagers. Au départ du parking relais de Maraussan, à proximité de l'Espace de liberté, la Citadine 2 propose un trajet comprenant onze arrêts dont l'hôpital, les Halles, la Poste, le Palais de justice et la gare SNCF en seulement 22 minutes.

LIMITER LE TRAFIC EN CENTRE-VILLE

Comme la Citadine 1, qui relie le parking du Théâtre au cœur de ville, la Citadine 2 circule du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h40 à 19h20, toutes les dix minutes. La mise en place de cette nouvelle navette a pour objectif de limiter le nombre de voitures aux abords et dans l'hyper-centre de Narbonne. Pratique et rapide, elle répond



également aux attentes des usagers du réseau, réguliers ou occasionnels, avec la desserte de l'hôpital pour éviter les contraintes liées au stationnement, et la desserte de la gare.

Pratique :

Navette gratuite, du lundi au samedi de 7h40 à 19h20, 11 arrêts, toutes les 10 minutes.
Détail du circuit, horaires sur www.citibus.fr

Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun à partir de 11 ans.

CITIBUS

Déplacez-vous à petit prix

Avec une politique tarifaire toute douce, le Grand Narbonne vous incite à prendre le bus. Un trajet à 1,20 € (qui tombe à 0,90 € par achat de carnet de 10 unités), des abonnements annuels pour se déplacer à volonté sur le réseau à 120 €* (10 € par mois), et à 84 € pour les moins de 26 ans, un abonnement à 63 € pour l'année scolaire des collégiens. Prendre le bus, c'est économique, plus respectueux de l'environnement et pratique. Ces tarifs sont encore plus avantageux si vous vous déplacez pour aller travailler (prise en charge par l'employeur de 50 % du coût de l'abonnement) et la gratuité est également prévue pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les seniors en difficulté.

Où acheter ses titres de transport : À la Citiboutique, Maison des services au public du Grand Narbonne, 8 avenue du Maréchal Foch à Narbonne. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Sur www.citibus.fr / Sur l'application mobile Citibus

Tickets et carnets chez les 50 dépositaires Citibus (voir liste sur www.legrandnarbonne.com)



À NARBONNE

Souriez, vous êtes filmés

La vidéoprotection embarquée est un outil incontournable pour prévenir les incivilités, les agressions ou les dégradations, notamment dans un contexte sanitaire qui peut exacerber les tensions. Afin de renforcer la tranquillité et la sécurité des voyageurs et des conducteurs, le Grand Narbonne a investi 100 000 € pour l'équipement de caméras de vidéoprotection à bord des 26 bus urbains du réseau qui circulent dans Narbonne. Dans chaque bus, deux à trois caméras permettent de couvrir l'ensemble de l'espace voyageur et conducteur. Ce système de vidéoprotection a une fonction avant tout dissuasive grâce à l'enregistrement audio/vidéo qui pourra être utilisé dans le cas d'incidents sur réquisition à des fins d'analyse dans le cas d'incidents. *Les enregistrements sont conservés sur une durée maximale de trente jours.



Aménagement des zones

Développer les zones d'activités du territoire

Le Grand Narbonne compte aujourd'hui trente zones d'activités qui abritent plus de 1 500 entreprises. Développer le foncier d'entreprise, aménager de futures zones et entretenir le parc existant est l'une des priorités du Grand Narbonne pour accompagner le développement des entreprises locales et favoriser l'installation d'entreprises exogènes, avec en ligne de mire le maintien et la création d'emplois.



LE PÔLE SANTÉ

Pour renforcer l'offre de santé du territoire, la Communauté d'agglomération a créé une zone d'activité thématique et investi 20 M€ dans l'aménagement des 40 hectares du Pôle Santé, le long de la route départementale 6113, sur la commune de Montredon-des-Corbières. Le Pôle santé comprend un secteur médical où sera implanté l'hôpital privé du Grand Narbonne, projet porté par le groupe Elsan, et dont la construction devrait s'achever au printemps 2021.

Quelque 60 000 m² de surface de plancher restants permettront à terme l'installation d'activités paramédicales et tertiaires. Dans le prolongement du Pôle santé, sur la commune de Névian, le Grand Narbonne œuvre également à la création d'une zone d'aménagement concerté d'une superficie de 70 hectares dont 47 seront commercialisables.

existantes pour les adapter aux besoins des entreprises. La Communauté d'agglomération étudie les possibilités d'élargissement de son offre foncière à La Palme, Caves ou Saint-Marcel-sur-Aude. Le service aménagement économique du territoire renseigne et accompagne les entreprises sur leur projet d'installation ou de développement de leur activité.

DÉVELOPPER LE FONCIER D'ENTREPRISES

Par ailleurs, le Grand Narbonne poursuit des actions de modernisation des zones

Contact :

economie@legrandnarbonne.com



ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES ZONES

Une rénovation d'envergure à Croix Sud

L'avenue de Croix Sud fait peau neuve à Narbonne. Le Grand Narbonne a en effet engagé des travaux d'un montant de 416 000 € pour la rénovation de la chaussée qui était très dégradée. Le service de l'eau du Grand Narbonne a profité de ce chantier pour mener au préalable, des travaux sur les réseaux d'eau. Le Grand Narbonne consacre chaque année un important budget pour entretenir et aménager ses zones d'activités et préserver leur attractivité. En 2019, plus de 3,8 M€ ont été mobilisés pour la réalisation de travaux sur les zones de Croix sud, la Coupe, au Pôle santé et sur la future ZAC de Névian en plus de l'entretien courant des espaces verts et des voiries.



Circuits-courts

Mangez local

Envie de poisson tout droit sorti de l'eau ? De fruits et légumes de saison qui n'ont pas traversé les océans avant d'arriver dans votre assiette ? De déguster des produits locaux élaborés par des agriculteurs, viticulteurs, pêcheurs, apiculteurs ? Rien de plus simple avec la carte « Par ici les produits d'ici » du Grand Narbonne. La Communauté a répertorié près de 130 points* de vente pour vous permettre de faire vos achats au plus près de chez vous.

PAR ICI LES PRODUITS D'ICI

Vous pouvez vous procurer la carte en version imprimée dans les lieux publics, ou opter pour sa version numérique en vous rendant sur le site internet du Grand Narbonne www.legrandnarbonne.com, rubrique « À votre service », « Mes produits



locaux ». Il suffit alors de cliquer sur le lien de la carte interactive et de zoomer sur une commune ou un secteur géographique. Des pictogrammes indiquent les différents types de production proposés. En un clic, toutes les informations sur le producteur sont accessibles : détail des produits, adresse, numéro de téléphone, type de paiement, site web ainsi que les moyens de livraison.

Faites un geste pour l'économie et pour la planète en consommant local.

*Le référencement des points de vente a été réalisé par le Grand Narbonne en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Aude, Accueil paysan, le Biocivam, le Département de l'Aude, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et les offices de tourisme classés du territoire. La carte est mise à jour chaque année : pour être référencé, adressez un mail à agriculture@legrandnarbonne.com

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Le domaine des jardins du Ribayrot

Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et le développement des circuits alimentaires de proximité ? Un véritable enjeu économique et écologique pour le Grand Narbonne qui propose aujourd'hui un accompagnement spécifique aux porteurs de projet en production maraîchère, fruitière et horticole, au sein de l'espace test agricole situé au domaine des jardins du Ribayrot, route de Cuxac-d'Aude à Narbonne.

DEUX PORTEURS DE PROJET RETENUS

Aujourd'hui, le Grand Narbonne et ses partenaires ont retenu deux porteurs de projet en maraîchage biologique qui vont pouvoir tester leur activité en toute sécurité pour une durée maximale de trois ans. À terme, il pourra accueillir simultanément trois à quatre porteurs de projet agricole. Pendant cette période, le porteur de projet bénéficie de moyens de production soit un

hectare de plein champ, 500 m² de serres, du matériel etc., avec une contrepartie financière forfaitaire. Il bénéficie également d'un accompagnement individuel et collectif sur des questions techniques, commerciales, ou encore de gestion d'entreprise jusqu'à son installation. L'espace test agricole du Grand Narbonne est référencé dans le réseau national des espaces tests agricoles (RENETA) : <https://reneta.fr/Espace-test-agricole-du-Grand-Narbonne>

La création de cet espace test agricole porté par le Grand Narbonne est le fruit d'un travail collectif associant le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) des Pays d'Aude, la Chambre d'Agriculture de l'Aude, la BGE Languedoc Catalogne, l'Association

pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aude (ADEAR), le Biocivam de l'Aude, l'espace test Graines de Paysans et la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).

Contact : Saber-Michaël Tayebi,
chargé de mission espace test agricole : 06 17 27 61 99 ou agriculture@legrandnarbonne.com





IN'ESS

30 avenue Pompidor à Narbonne

téléphone : 04 11 23 22 00

e-mail : service.accueil-iness@legrandnarbonne.com

Créé en 2014, IN'ESS est l'outil phare du Grand Narbonne pour **développer l'attractivité économique** du territoire et un **véritable laboratoire d'idées au service de l'emploi** et de la **création d'activité**. IN'ESS est aussi un **lieu d'apprentissage et de formation au numérique**, équipé d'un FabLab ouvert à tous et d'un espace de co-working.

ÉCONOMIE

■ Développement des filières économiques :

santé, environnement, agri-viticulture, glisse

■ Développement de l'attractivité du territoire

■ Accompagnement des entreprises :

animation des réseaux d'entreprises, espace créativité et innovation

■ Aide à la création d'entreprise

en pas à pas avec les couveuses, pépinières et hôtels d'entreprises (Nucleum, Innoveum, Eole, IN'ESS, Parc méditerranéen de l'innovation, espace test agricole)



EMPLOI

IN'ESS ACCOMPAGNE TOUS LES PUBLICS

■ Mission locale jeunes, coopératives d'activités...

IN'ESS regroupe de nombreuses structures pour accompagner les jeunes, demandeurs d'emploi et salariés vers l'emploi

■ Maison du travail saisonnier Narbonne/Béziers :

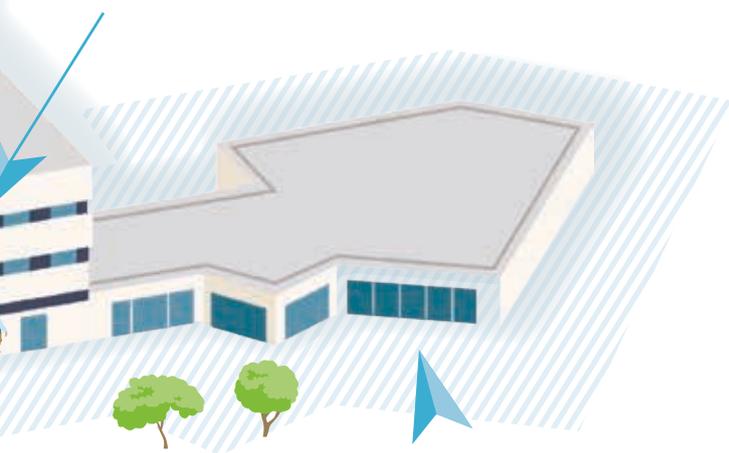
pour favoriser l'emploi saisonnier et accompagner les employeurs





Espace de coworking

- 5 postes de travail
- Accès au wi-fi et imprimantes
- 10 € la journée, 80 € les 10 jours ou 110 € le mois



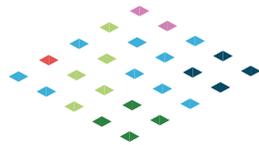
ACCUEIL IN'ESS

Le resto

- Espace convivial ouvert à tous, qui privilégie les circuits - courts



- **Clauses sociales dans les marchés publics et chantiers d'insertion** : des leviers pour l'emploi



NUMÉRIQUE

- **IN'ESS, école régionale du numérique depuis 2016** : formation développeur web
- **IN'ESS, e-tiers lieu de la Région Occitanie** : accès aux formations en ligne du catalogue de la Région pour réorienter son projet professionnel ou compléter ses compétences
- **Coopérative numérique** : formation de développement de site web pour les habitants des quartiers prioritaires

Fablab

- Espace équipé d'imprimantes 3D, découpe laser, fraiseuse et brodeuse numérique accessibles pour 12 € par an. Animations mensuelles et formations d'initiation aux machines à commande numérique.



- **Fabgame** : parcours de formation et de découverte du numérique pour les jeunes
- **Fabquartier** : programme d'initiation « au faire soi-même avec le numérique »

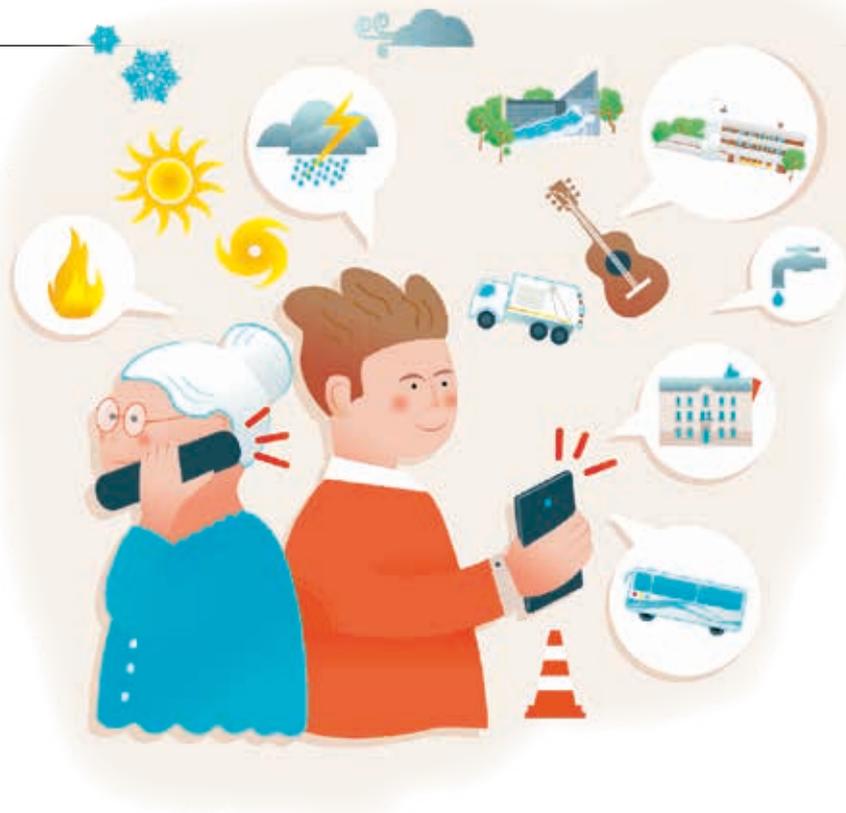
Retrouvez tous les renseignements pratiques sur le Grand Narbonne sur : www.legrandnarbonne.com



Service d'alertes

Inscrivez-vous au service d'alerte du Grand Narbonne

Indonations, crise sanitaire, mouvements sociaux... ces situations exceptionnelles peuvent avoir une incidence sur les missions exercées par le Grand Narbonne. C'est pourquoi la Communauté d'agglomération a mis en place un service d'alertes par SMS ou message vocal afin d'informer rapidement ses habitants de la continuité de ses services publics. Ce service d'alerte aux usagers est activé lorsque des événements tels que pluies, inondations, tempêtes, incendies, risques technologiques, mouvements sociaux, crise sanitaire ont un impact significatif sur les services publics assurés par l'agglomération (collecte des déchets, déchèteries, distribution d'eau, ouverture des services publics communautaires : hôtel d'agglomération, IN'ESS, Médiathèque, Espace de liberté, Conservatoire, etc.).



INSCRIPTION EN LIGNE OU PAR COURRIER

Si vous n'êtes pas encore inscrit à l'alerte en cas de risques majeurs, rien de plus simple, rendez-vous sur www.legrandnarbonne.com/alertes pour tout savoir sur la marche à suivre :

- l'inscription peut être faite en ligne ou par courrier (le bulletin d'inscription est disponible dans votre mairie)

- vous communiquez vos nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone portable et/ou téléphone fixe, mail)*
- Tous les habitants du Grand Narbonne sont concernés : particuliers, entreprises, collectivités, services publics ; établissements scolaires, de santé, associations...

* Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné aux agents habilités du Grand Narbonne pour la gestion de votre inscription au système de téléalerte à la population. Les données sont conservées le temps de votre adhésion au service. Vous pouvez rectifier à tout moment le traitement de vos données par courriel webmaster@legrandnarbonne.com ou par courrier à l'adresse : Grand Narbonne, 12 bd Frédéric Mistral CS 50100 11 785 Narbonne Cedex

Pass'AGGLO toute mon agglomération en une seule carte



Le Grand Narbonne met en place le Pass'AGGLO, une carte unique qui permet d'accéder à tous vos abonnements aux services de l'agglomération : transports avec Citibus, Médiathèque du Grand Narbonne, Espace de liberté, Fablab à IN'ESS, Conservatoire et École d'arts plastiques.

Renseignements sur
www.legrandnarbonne.com



PASS'AGGLO

Tous vos services sur une seule carte

Vous êtes un usager du réseau Citibus ? Abonné à la Médiathèque du Grand Narbonne ? Vous êtes un habitué de l'Espace de liberté ? Vous suivez des cours au Conservatoire ou vous êtes un abonné du Fablab ?

Vos abonnements aux services proposés par les équipements du Grand Narbonne peuvent être rassemblés en une seule carte. Dès la souscription de votre premier abonnement, vous êtes titulaire d'un Pass'Agglo. Dès lors, vous pouvez faire enregistrer vos autres abonnements ou activités sur votre Pass'agglo et y accéder sur simple présentation pour : monter dans le bus et valider votre trajet, emprunter et rendre vos documents aux bornes interactives de prêts de la Médiathèque, accéder aux abonnements et aux cours à l'Espace de liberté, accéder au Conservatoire ou au Fablab à IN'ESS. Facilitez-vous l'agglo !

Réseau de lecture publique

La culture en un clic

Le réseau de lecture publique du Grand Narbonne, avec un catalogue de plus de 240 000 références issues des dix médiathèques informatisées du réseau*, offre une infinie variété de romans, BD, livres jeunesse, mais aussi CD, DVD, partitions et de nombreux services pour y accéder. Rendez-vous vite sur le site mediatheques.legrandnarbonne.com et découvrez toutes les raisons de vous abonner, c'est gratuit.

CLIQUEZ, C'EST RÉSERVÉ ET LIVRÉ

Pour faciliter l'accès aux ouvrages du catalogue, les abonnés du réseau ont la possibilité de bénéficier du service de réservation des ouvrages en ligne, qu'ils soient disponibles ou empruntés, et du retrait dans la médiathèque de leur choix*. Une fois connecté à son compte et la référence repérée, il suffit de cliquer sur réserver et de choisir l'une des dix médiathèques informatisées du réseau pour la retirer. Les ouvrages réservés sont ensuite acheminés par la navette documentaire jusqu'à la médiathèque choisie, une fois par semaine. Un courriel est adressé à l'abonné pour l'avertir de la mise à disposition de son ouvrage.



L'espace réservations de la médiathèque du Grand Narbonne

La médiathèque du Grand Narbonne compte à elle seule près de 200 000 références sur les 240 000 qui figurent au catalogue du réseau. À l'issue de la période de confinement et afin de faciliter les emprunts dans le respect des gestes barrières, la Médiathèque du Grand Narbonne a créé un espace dédié au retrait des réservations faites en ligne. Situé au rez-de-chaussée du bâtiment, l'espace « réservations » centralise tous les ouvrages réservés, ce qui facilite la circulation des abonnés au sein de la Médiathèque.

Les agents du Grand Narbonne accueillent les abonnés sans prise de rendez-vous du mardi au samedi. Ce service est mis en place selon un protocole sanitaire afin de garantir la sécurité de chacun. Un service pérennisé et très apprécié par les abonnés.

À savoir : À la médiathèque du Grand Narbonne, les abonnés du réseau peuvent également restituer les documents empruntés dans les neuf autres médiathèques informatisées du réseau.*

Médiathèque du Grand Narbonne, esplanade André Malraux à Narbonne

Ouverte du mardi au samedi de 10h à 18h et le vendredi de 10h à 20h

Tél. 04 68 43 40 40 / mediatheque@legrandnarbonne.com

Réseau de lecture publique du Grand Narbonne :

www.mediatheques.legrandnarbonne.com

Un site plein de ressources

Découvrez vite l'offre culturelle du site internet mediatheques.legrandnarbonne.com. L'agenda vous dit tout sur les animations des médiathèques du réseau. Découvrez N@rbonum, le fonds patrimonial de la Médiathèque du Grand Narbonne et feuilletez les ouvrages anciens numérisés. Pour les abonnés, une fois connecté, vous pouvez vous informer en feuilletant journaux et magazines en ligne, écouter de la musique, voir des films, accéder à de nombreuses formations, emprunter des livres numériques. Abonnez-vous gratuitement pour en profiter pleinement.

*Bizanet, Caves, Fleury d'Aude, Gruissan, Leucate, Montredon-des-Corbières, Moussan, Port-La-Nouvelle, Sigean, Narbonne



ÉQUIPEMENTS

Équipements sportifs

Bougez à l'Espace de liberté !

À tout moment de l'année, il est toujours temps de prendre de bonnes résolutions et de se mettre au sport. L'Espace de liberté vous a concocté un nouveau programme, O'tonic Liberté et une nouvelle offre. C'est le moment d'essayer les séances d'aquafitness pour se dépenser, s'affiner, se muscler tout en profitant du plaisir et des bienfaits de l'eau dans un bassin spécialement conçu pour ces activités. Avec des séances de 45 minutes à une heure, laissez-vous tenter par des cours d'aqua forme, training, de renforcement musculaire, de body palm ou d'Aqua latina, qui allie danse salsa et cardio training. Vous préférez l'aquabike ? Vous pourrez pédaler dans l'eau à votre rythme en choisissant l'intensité de votre cours. Et pour aller encore plus loin, n'hésitez pas à passer à l'aqua cross training, un cours inspiré du cross fit, qui mélange le renforcement musculaire à des exercices intenses de natation. Il y en a pour tous les goûts !



L'ESPACE DE LIBERTÉ C'EST AUSSI...

Une offre large d'activités sportives et de loisirs qui a été adaptée au contexte sanitaire (port du masque dans les espaces, application des gestes barrière, renforcement des mesures d'hygiène). Plusieurs espaces aquatiques : bassins intérieurs et extérieurs (bassin olympique de 50m chauffé), des toboggans, 400 m² d'espaces aquakid avec jeux d'eau en intérieur et extérieur, un water jump, un hall de glisse pour patiner ou faire du kart sur glace, un bowling ouvert dès 14h.

L'espace de liberté

Horaires d'ouverture,
tarifs sur www.espacedeliberte.fr
Rond-point de la liberté
Route de Perpignan
11100 Narbonne
Tél. 04 68 42 17 89
Facebook [espacedeliberte](https://www.facebook.com/espacedeliberte)



PISCINE COMMUNAUTAIRE

Bougez crussi à Fleury d'Aude

Vous habitez à Fleury d'Aude ou dans les communes voisines. Pas besoin d'aller jusqu'à Narbonne pour profiter d'un bassin sportif et de loisirs, d'une école de natation ou encore d'un programme d'aquagym et d'aquafitness, la piscine communautaire de Fleury d'Aude est un équipement sportif de proximité et familial. La piscine accueille aussi les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Fleury d'Aude et des communes voisines ainsi qu'un public familial. L'établissement cumule 40 000 entrées par an.

Piscine de Fleury

Horaires d'ouverture piscine,
cours d'aquagym et tarifs sur
legrandnarbonne.com
4, rue des Cayrols
11560 Fleury d'Aude
Tél. 04 68 46 51 00
piscine-fleury@legrandnarbonne.com.

Enseignements

Les pratiques artistiques à la portée de tous

Plus de 1 500 élèves de tous âges étaient inscrits en 2019-2020 au conservatoire et à l'école d'arts plastiques. Depuis la rentrée, le Conservatoire à rayonnement départemental regroupe désormais tous les enseignements artistiques : musique, théâtre et arts plastiques. Avec une politique tarifaire accessible, le prêt d'instrument de musique ou la mise à disposition de matériel, des cours en constante adaptation, l'accueil de résidences d'artiste, les pratiques artistiques sont à la portée de tous !

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL À NARBONNE ET LA MUSE

Musique, chant, théâtre, le conservatoire à rayonnement départemental du Grand Narbonne est ouvert à tout public dès 5 ans et propose différents niveaux d'apprentissage ainsi que des cursus diplômants. Les cours sont dispensés au sein du Conservatoire à Narbonne et de la Muse, annexe située à Ginestas, mais aussi dans les écoles et collèges partenaires des classes à horaires aménagés (musique, voix ou théâtre). Entre enseignement théorique et pratique, en individuel ou en collectif, le conservatoire offre une large palette de disciplines et la possibilité de monter sur scène tout au long de l'année.



LES ARTS PLASTIQUES DANS TOUS LEURS ÉTATS

Avec une vingtaine d'ateliers chaque semaine, le pôle arts plastiques du Conservatoire propose aux enfants (dès 4 ans), adolescents et adultes de s'initier ou de se perfectionner dans différentes techniques et d'acquérir les bases essentielles pour dessiner, peindre, modeler, travailler l'image sous toutes ses formes. Des techniques académiques à la pratique des nouveaux médias, les enseignements sont variés et les ateliers renouvelés à chaque rentrée. Une attention particulière est portée aux ados avec une formation post-bac unique sur le territoire, pour les accompagner à la préparation des concours aux écoles nationales d'art et d'arts appliqués.

Le conservatoire en bref :

Trois pôles :

- Arts plastiques : dessin, peinture, gravure, techniques mixtes, modelage, photo, vidéo et numérique.
- Musique : formation musicale, voix, cordes, bois, cuivres, polyphonie, jazz et musiques actuelles, des pratiques collectives (orchestres, ensembles musicaux)
- Théâtre

Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) du Grand Narbonne
1, rue de l'étoile 11100 Narbonne

La Muse (annexe)
5, chemin des Clergues
11120 Ginestas

Contacts :
Tél. 04 68 58 10 80
conservatoire@legrandnarbonne.com



COVID-19

Une rentrée en toute sécurité

Pour cette rentrée 2020-2021, très particulière en raison de la crise sanitaire, le Grand Narbonne a adopté les mesures nécessaires pour la sécurité de chacun, élèves, enseignants et agents administratifs. Accès des bâtiments limités aux élèves, sens de circulation, respect des gestes barrière, port du masque obligatoire dans les espaces communs du conservatoire et durant les cours si les circonstances l'exigent, figurent parmi les mesures mises en place.

AQUABIKE • AQUAFORME • AQUACROSS TRAINING • AQUALATINA...

Nouvelles offres !

O' Tonic
LIBERTÉ

Espace aquafitness
du Grand NARBONNE

ESPACE DE LIBERTÉ du Grand Narbonne
www.espaceliberte.fr

GIRATOIRE DE LA LIBERTÉ, ROUTE DE PERPIGMAN - NARBONNE



Espace
LIBERTÉ
du Grand NARBONNE

**Grand
NARBONNE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION